



LE MESSENGER

Septembre 2026

DEPUIS 1806

FIERS DE NOTRE
PASSÉ
UNIS DANS LE
PROGRÈS

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à toutes et à tous,

Alors que la saison estivale tire tranquillement à sa fin, plusieurs projets importants se poursuivent à Frelighsburg afin d’améliorer nos infrastructures, d’assurer l’application équitable de notre réglementation et de développer de nouvelles occasions de rayonnement pour notre communauté.

Des travaux pour améliorer notre réseau routier

Les travaux de nivelage, de creusage de fossés et de réparation d’ornières se poursuivent sur plusieurs chemins de la municipalité, notamment les chemins Selby, des Frontières, McIntosh et Pinacle. Par ailleurs, un resurfaçage complet en asphalte du chemin des Chutes est prévu d’ici la fin du mois de septembre, sous réserve des conditions météo et de l’échéancier de l’entrepreneur. Cette intervention très attendue contribuera à améliorer de façon significative la qualité de cette voie de circulation - petite, mais grandement empruntée!

Les travaux de construction du nouveau pont, ainsi que ceux pour les trottoirs, avancent rondement. Si ce n’est déjà fait au moment de lire ces lignes, la signalisation et le temps d’arrêt avant d’emprunter le passage devraient être modifiés très prochainement.

Visites à prévoir

Vous trouverez ci-contre un avis du Service de l’urbanisme concernant les inspections qui seront effectuées afin de vérifier la conformité de certaines installations extérieures, notamment les appareils de climatisation, les thermopompes, les génératrices ainsi que les bonbonnes et réservoirs.

La réglementation prévoit que ces équipements ne doivent pas être visibles depuis la voie publique. À cet effet, sachez que la Municipalité appliquera les mêmes règles à ses propres installations... Nous procéderons ainsi prochainement à l’aménagement d’un écran végétal visant à dissimuler la génératrice située sur le côté de l’aqueduc, sur la rue Principale.

Une ouverture sur le monde

Le conseil municipal entreprend actuellement des démarches en vue d’un éventuel jumelage avec Capdenac, une commune française d’environ 1 200 habitants située dans le département du Lot, en région Occitanie.

Comme Frelighsburg, qui fait partie de l’Association des plus beaux villages du Québec, Capdenac est membre de l’Association des plus beaux villages de France. Ce point commun constitue une base intéressante pour développer des échanges et des collaborations.

Qui plus est, le maire de Capdenac récemment élu est un Franco-Canadien qui a vécu à Bromont et qui a travaillé à Granby. Connaissant déjà notre région, il nous a contactés afin d’évaluer notre intérêt pour une telle démarche.

Nous croyons que ce type de rapprochement international peut offrir de belles occasions de mettre en valeur nos territoires, nos savoir-faire et nos identités culturelles respectives, tout en favorisant le partage d’expériences et de bonnes pratiques.

Une première rencontre virtuelle est prévue au début du mois. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de ces échanges et des possibilités qu’ils pourraient faire naître.

Sur ce, belle rentrée tout le monde!

Lucie Dagenais
maireesse@frelighsburg.ca

MUNICIPALITÉ

SERVICE INCENDIE

Les pompiers poursuivront leurs visites de prévention incendie au cours des prochaines semaines. N’hésitez pas à communiquer avec le Service de sécurité incendie si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des conseils en matière de prévention.

AVANT DE COUPER UN ARBRE, INFORMEZ-VOUS!

Les arbres contribuent au caractère unique de Frelighsburg, à la qualité de nos paysages, à la protection des sols et au maintien de la biodiversité. Avant d’entreprendre des travaux d’abattage ou de déboisement, il est donc important de vérifier les règles applicables à votre propriété pour ainsi éviter d’avoir à payer des amendes.

Un certificat d’autorisation est notamment requis pour :

- abattre 20 % ou plus des tiges commerciales sur une superficie d’au moins un hectare d’un seul tenant;
- abattre un arbre, peu importe son essence ou son diamètre, dans l’aire du plan d’implantation et d’intégration architectural (P.I.I.A.) du secteur village;
- abattre un arbre de plus de 10 cm de diamètre mesuré à 1,3 m du sol, sur tout le territoire en-dehors du village;
- abattre un arbre situé dans un tunnel d’arbres identifié au plan de zonage.

Des restrictions particulières s’appliquent également à proximité des rues, des lacs, des cours d’eau, des milieux humides et des crêtes, ainsi que dans les secteurs présentant une forte pente. Certaines interventions nécessitent aussi un rapport préparé par un ingénieur forestier.

Avant toute coupe, communiquez avec le Service de l’urbanisme afin de confirmer les règles applicables et les documents requis.

VOS ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS SONT-ILS CONFORMES?

Au cours des prochaines semaines, les inspecteurs municipaux procéderont à des vérifications concernant les appareils de climatisation, thermopompes, génératrices, bonbonnes et réservoirs afin de s’assurer du respect de la réglementation municipale applicable, notamment les articles 87 et 87.1 du Règlement de zonage.

Ce type d’équipement ne doit jamais être installé dans la cour avant. Les appareils doivent par ailleurs être dissimulés de manière à ne pas être visibles depuis l’espace public.

Nous vous invitons à vérifier vos installations afin de vous assurer qu’elles sont conformes à la réglementation en vigueur. Au besoin, des correctifs seront exigés afin de régulariser toute situation non conforme.
Merci de votre collaboration!

PROJETS DE RÈGLEMENT EN COURS D’ADOPTION

Pour consulter les projets de règlement déposés, visitez frelighsburg.ca ou présentez-vous à l’hôtel de ville pour en obtenir une copie.

Rappel : une fois l’avis de motion donné et avant la date d’adoption du règlement, vous pouvez soumettre des commentaires ou des suggestions en vue de le bonifier.

Projet de règlement N° 190-09-2026 sur la sécurité incendie

Avis de motion prévu : le 8 septembre 2026

Adoption du règlement prévue : le 6 octobre 2026

Aperçu : Ce règlement régit l’installation de certains appareils et équipements, l’entretien des bâtiments, ainsi que certains usages à des fins de sécurité incendie sur le territoire de la Municipalité.

Projet de règlement N° 191-09-2026 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d’autoriser des dépenses

Avis de motion prévu : le 8 septembre 2026

Adoption du règlement prévue : le 6 octobre 2026

Aperçu : Ce règlement établit les règles encadrant le contrôle et le suivi du budget municipal, la reddition de comptes ainsi que les pouvoirs délégués à certains fonctionnaires pour autoriser des dépenses au nom de la Municipalité.

Conseil municipal

Prochaine séance le **mardi 8 septembre 2026**, à 19 h
Pour envoyer une question, consulter l’ordre du jour ou participer en ligne :
frelighsburg.ca/conseil.

Heures d’ouverture de l’hôtel de ville

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
Sur rendez-vous le vendredi
450 298-5133 — municipalite@frelighsburg.ca

MUNICIPALITÉ

Travaux routiers sur le chemin Richford

Des travaux de reconstruction de la fondation routière seront réalisés sur une section d’environ 120 mètres du chemin Richford.
Durée estimée des travaux : 4 jours
Période prévue : les travaux devraient avoir lieu vers la fin du mois, soit durant la semaine du 14, du 21 ou du 28 septembre.

COMMUNAUTÉ

JOURNÉE PORTES OUVERTES DE ZONE-ÉCO

Cette année encore, Zone-Éco vous ouvre ses portes afin de vous permettre de découvrir ce qui se passe après le dépôt de vos matières résiduelles.
Les participants pourront prendre part à une visite guidée en autobus des différentes installations de Zone-Éco, notamment :

- la plateforme de compostage;
- l’écocentre régional et son espace de réemploi;
- le système de traitement des eaux;
- les installations de valorisation du biogaz;
- le lieu d’enfouissement.

L’événement aura lieu le samedi 19 septembre 2026, entre 10 h 30 et 15 h 00. Les visites, d’une durée d’environ une heure, se feront en autobus. Une belle occasion de découvrir et de mieux comprendre le parcours des matières résiduelles après leur collecte!

FIDUCIE FONCIÈRE DU MONT PINACLE

Journée complète sur l'identification et la cueillette de champignons sauvages
Activité animée par Paul Dorion, mycologue amateur passionné depuis plus de 40 ans et auteur du livre *L’identification des champignons sauvages*.
Le samedi 12 septembre, de 10 h à 15 h
Réservations : montpinacle.ca

CENTRE D’ART DE FRELIGHSBURG

Boulevard des Arts
Visitez l’exposition collective, où chaque artiste et artisan présente une œuvre, tous les jours, du 29 août au 13 septembre, de 10 h à 17 h.

Exposition *Lisières* de l’artiste Hélène Lessard

Du 17 septembre au 31 octobre
Vernissage : le dimanche 20 septembre, de 14 h à 16 h
Les tableaux d’Hélène Lessard ne dépeignent pas des paysages réalistes. Ils traduisent ses états intérieurs en lien avec une perception lente et méditative de la nature. En peignant à l’huile, à l’acrylique et à la cire froide sur toile ou sur panneau, Hélène Lessard traite leur surface comme une peau vivante sur laquelle elle fait vibrer les couleurs et les textures, et fait résonner les formes. Les paysages qu’elle crée émergent d’un dialogue avec les éléments naturels où son geste pictural exprime une émotion liée à la mémoire des lieux.

ADÉLARD

En septembre, Adélard clôt sa saison estivale avec un festival et ouvre sa saison d’automne avec de nouvelles expositions.
Le Club Social
Le samedi 5 septembre, de 12 h à 18 h
Le Club Social revient pour une troisième édition sous le thème de l’hospitalité radicale. Dans un monde polarisé où les logiques de domination perdurent, comment pratiquer l'hospitalité aujourd'hui ? C’est à cette question que cinq artistes, rassemblés autour de l’artiste en résidence Jacqueline van de Geer, vont tenter d’apporter des réponses créatives tout au long de la journée à travers des ateliers créatifs, des œuvres relationnelles et des performances participatives pour tous!

Lancement d’automne

Le samedi 19 septembre, à 16 h; pendant cette après-midi festive, Adélard lance sa saison d’automne avec deux expositions :
Faire partie du paysage à la grange Adélard, qui réunit le travail de sept artistes sur l’histoire des communautés noires de Brome Missisquoi;
SIDERAL - gravité sans frontières, champs célestes, à l’église Bishop Stewart Memorial, une installation du duo d’artistes mexicains Gilberto Esparza et Marcela Armas qui fera chanter la météorite à travers l’orgue de l’église.
L’événement sera également l’occasion d’une grande annonce et d’activités créatives pour la communauté qui réunissent petits et grands!

Plus d’infos sur adelard.org.

NOUVELLE DES COMITÉS

ENVIRONNEMENT

Une deuxième édition du Jour de la Nuit!
Frelighsburg a le privilège de bénéficier d’un ciel nocturne de grande qualité, peu affecté par la pollution lumineuse. À cet égard, et afin de préserver cette richesse collective et de réduire les effets de l’éclairage excessif, la Municipalité a d’ailleurs adopté une nouvelle réglementation encadrant l’éclairage extérieur.

Outre qu’elle nuit à l’observation des étoiles et des constellations, cette pollution a des effets négatifs souvent méconnus. De nombreuses plantes, espèces animales et insectes dépendent de l’obscurité pour se nourrir, se déplacer ou se reproduire. La pollution lumineuse peut également désorienter les oiseaux migrateurs lors de leurs déplacements nocturnes et elle peut aussi affecter la santé humaine.
Qu’est-ce que le Jour de la Nuit?
Il s’agit d’une journée internationale de sensibilisation à la beauté du ciel étoilé et aux impacts de la pollution lumineuse. L’événement se tiendra le samedi 10 octobre, à compter de 18 h 30, et toute la communauté est invitée à y participer.
Programme détaillé et lieu des activités dévoilés dans la prochaine édition du Messenger!

NEBULÆ

Le comité profite de l’occasion du Jour de la Nuit pour présenter le spectacle NEBULÆ, une création de la harpiste Valérie Milot. Elle expose une réflexion artistique et philosophique à travers la science des phénomènes astraux.
Il s’agit d’un concert intime, teinté de réflexions, d’humour et de musique enivrante qui tisse un lien précieux entre l’artiste et le public.

Le spectacle aura lieu à l’église Bishop Stewart Memorial, le 10 octobre, à 16 h.
Détails sur l’achat des billets à venir sous peu!

AGRICULTURE ET FORESTERIE

La saison de la chasse approche
En l’absence de prédateurs naturels, la population de cerfs de Virginie demeure largement supérieure à l’équilibre écologique recherché. Cette situation compromet la régénération des forêts en raison du broutage intensif des jeunes pousses.
Une meilleure gestion de la population de cerfs est nécessaire afin de favoriser le renouvellement de nos forêts et de préserver la diversité des espèces végétales.
Si vous êtes propriétaire d’un terrain propice, consultez la plateforme mirador.ca pour entrer en contact avec des chasseurs potentiels et les inviter chez vous.

À la fauche!

Vous possédez un terrain ouvert et non cultivé?
Merci de procéder à sa fauche d’ici la fin du mois d’octobre. Au besoin, écrivez à conseiller2@municipalite.ca afin d’obtenir les coordonnées d’entrepreneurs offrant ce type de service. La santé écologique de notre territoire est l’affaire de tous et de toutes.

SOCIÉTÉ

Et si on jouait? Atelier de théâtre pour les 50 ans et plus
En collaboration avec les comités Société et Culture et Tourisme, le Théâtre Les Langues Vertes propose cet automne un atelier d’introduction théâtrale destiné aux personnes de 50 ans et plus.
Venez découvrir le plaisir du jeu dans une ambiance conviviale et stimulante. Ce cours offre un espace de création où chaque participant est invité à explorer son propre univers à son rythme. Aucune expérience théâtrale n’est nécessaire. Il suffit d’avoir envie d’essayer!

Informations pratiques :
Six ateliers, les mardis, du 20 octobre au 24 novembre 2026, de 16 h 30 à 17 h 45
Lieu : hôtel de ville
Coût : 150 \$*
Inscription et information : Annick Gamache au (438) 396-3409
* Une aide financière limitée pourrait être offerte afin que le coût ne soit pas un frein à la participation.

PATRIMOINE BÂTI

Le Moulin Freligh affiche complet!
Nous sommes très heureux de constater l’intérêt suscité par ce bâtiment emblématique de notre patrimoine et remercions chaleureusement les copropriétaires, Clément Demers et sa famille, qui rendent possible cette ouverture exceptionnelle au public.
Vous avez réservé mais ne pourrez être présent? Merci d’annuler votre réservation dès que possible afin de libérer vos billets et ainsi permettre à d’autres d’en profiter.

Petit rappel aux visiteurs

- Arrivez 15 minutes avant l’heure prévue de votre visite
- Portez des souliers fermés
- L’activité a lieu beau temps, mauvais temps
- Les enfants doivent être accompagnés d’un adulte et avoir leur propre billet
- Stationnement disponible à l’hôtel de ville et sur la rue de l’Église